



octobre 2013

Al Louarn

Bulletin des sections finistériennes de Bretagne Vivante

Bretagne Vivante SEPNB
186 rue Anatole France
B.P. 63121
29231 Brest cedex 3

Tél : 02 98 49 07 18

brest@bretagne-vivante.org

Destinataire :

Dans ce numéro :

<i>Invitation à l'ornitho citadine</i>	1 2
<i>Pour de bonnes pratiques agronomiques</i>	3
<i>Deux espèces de lichens emblématiques du Finistère</i>	5
<i>Le site www.bvbbrest.org</i>	5
<i>SAGE Blavet</i>	7
<i>PLU : enjeux environnementaux</i>	8

Retrouvez-nous sur
le web !

<http://www.bvbbrest.org/>

www.bretagne-vivante.org

<http://www.forumbretagne-vivante.org/>

Brest, une ville, une rade, des oiseaux :

Invitation à l'ornitho citadine.

Souvent on imagine l'ornithologie comme une science de coupeur de cheveux en quatre, ceux qui cherchent si l'extrémité de la troisième rémige secondaire a bien le pointillé blanc dans son quart supérieur caractéristique de l'espèce rarissime que tous voudraient « cocher » ou au moins une science de spécialistes qui différencient la buse du busard sur un simple battement d'aile.

Pourtant une simple balade en ville permettra à tout un chacun de faire de l'ornithologie « ordinaire » et de reconnaître rapidement des dizaines d'espèces, pour peu qu'il s'accorde un minimum de temps pour l'observation.

Brest, par la diversité des milieux qui composent la commune (et la communauté urbaine) est un terrain extraordinaire pour s'éduquer l'œil.

Au port :

Les oiseaux ne manquent pas, posés sur les pontons, les mâts, les différents brises lames ou nageant dans les bassins.

Bien entendu, une majorité de goélands occupent l'espace mais on pourra s'amuser à chercher le goéland brun, le marin parmi les nombreux argentés jeunes et adultes qui occupent l'espace et les toits de la ville...

En hiver, il faudra retrouver quelques bipèdes surveillant les occasionnels comme le goéland bourgmestre.



Mouette rieuse (Port du Château, Brest)

D'autres oiseaux presque blancs cohabitent en ces lieux : la mouette rieuse, chère à Gaston Lagaffe, qui n'a de tête noire que pour se pavaner aux beaux jours, les Sternes (Caukek, Pierregarin) véritables flèches plongeant pour chercher pitance dans le port.

Une réserve de ces sternes Pierregarin est suivie et gérée par Bretagne Vivante près de la grande forme de radoub.

Des oiseaux noirs sont aussi présents : le grand cormoran bien sûr mais aussi le huppé qui n'arbore cette décoration (la huppe) qu'en période nuptiale. Le pingouin torda au ventre blanc n'hésite pas à se joindre à eux dans les eaux du port du château.

Plus loin, vers les silos, place aux rapaces les faucons crécerelles sont nombreux et occupent quelquefois le nichoir installé sur les silos pour les faucons pèlerins. Cette année, un couple y est resté quelque temps, terreur des pigeons qui se régalaient des céréales envolées pendant les chargements. Une manne providentielle que de nombreux passe-reaux ne laissent pas échapper.

Balade en ville :

Dans les rues où les conteneurs ne sont pas encore mis en place, les goélands ont remplacé les chiens et chats errants, surtout le matin, puisque les sacs poubelles sont devenus des garde-manger quasiment inépuisables.



Grèbe castagneux (Vallon du Stangalard, Brest)

Les moineaux et les bergeronnettes fréquentent malgré tout des rues à forte circulation.

En levant un peu la tête, on pourra voir choucas des tours et martinets (à Saint-Martin par exemple).

Quelques arbres, un petit espace vert seront les refuges des mésanges bleues ou charbonnières tout autant que de l'accenteur mouchet si souvent confondu avec le moineau. Certaines années exceptionnelles, le magnifique jaseur boréal installé sur les cotonéasters ou sur les fils des secteurs pavillonnaires, sera le cadeau du promeneur attentif.

Pigeons et autres colombidés bien que citadins ne se laissent pas facilement approcher. Près du château, les arbres qui dominent la rade ont souvent servi de dortoir à des centaines d'étourneaux à partir de l'automne.

Les grands espaces verts : le vallon du Stangalard, les rives de Penfeld. Ces espaces préservés peuvent nous faire découvrir, en milieu urbain, une avifaune que l'on imaginerait plus sauvage.

L'œil attentif surprendra l'éclair bleu du martin-pêcheur, l'apparition rapide du petit grèbe castagneux. Plus majestueux, il n'est pas rare de suivre le vol du héron cendré, des aigrettes garzettes.

De nombreux canards occupent les plans d'eau. Les colverts, les morillons restent impassibles pendant que claironnent les foulques et les discrètes poules d'eau.

Les rapaces aussi fréquentent ces domaines. Un balbuzard pêcheur a été vu au Stangalard. Buses, faucons, éperviers survolent les bois où s'ébattent les mésanges, les pinsons, les minuscules roitelets et le troglodyte si petit mais dont le chant puissant et caractéristique avec son trille final couvre tous les autres sons du sous-bois.

Sur les rives de la Penfeld, on peut s'essayer à reconnaître les cinq corvidés du secteur : le corbeau freux, la corneille, le choucas et les deux autres représentants locaux de cette famille que sont la pie et le geai.

En guise de conclusion,

Cette diversité de l'avifaune dans notre espace citadin nous démontre que la ville n'est pas un monde effroyable et sans vie. Pour cohabiter sereinement il nous faut faire l'effort de découvrir et de connaître cette nature citadine ou périurbaine.

Les sorties de Bretagne vivante ou des opérations de plus grande envergure comme « Kinichou » au Relecq-Kerhuon (<http://www.rade-de-brest.infini.fr/relecqkerhuon/>) sont quelques-uns des moyens de cette connaissance qui ne saurait se limiter à la seule avifaune.

Texte et photos : Dominique Marques (section Rade de Brest)

Pistes pour de bonnes pratiques agronomiques de demain.

Jean-Pierre Le Gall (section Rade de Brest)

L'enjeu alimentaire est un sujet de première importance et la notion de souveraineté alimentaire devrait inspirer la réforme de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC).

Celle-ci, telle qu'elle fonctionne actuellement, fait supporter tous les risques aux agriculteurs et provoque ainsi, à chaque crise de production, la disparition d'un nombre important de paysans.

Par ailleurs, le réchauffement climatique a révélé la fragilité d'une agriculture ultra-spécialisée avec les céréales et toutes les grandes cultures d'un côté et les différents systèmes d'élevages spécialisés, de l'autre.

L'on constate de plus la cherté inéluctable des énergies fossiles, la dépendance des éleveurs vis à vis des importations massives de tourteaux de soja, dont les prix ne cessent de grimper, la rareté du foncier, dévoré par l'urbanisation. Tous ces signaux doivent être pris au sérieux et, les agronomes et les paysans vont devoir changer leurs méthodes de production pour faire face à tous ces défis.

Deux livres récents ont pour ambition de permettre d'analyser la situation et de proposer des pistes fécondes pour éviter de perdre notre indépendance alimentaire.

Ils intéresseront aussi bien le citoyen que le décideur, le paysan que l'ingénieur agronome pour, ensemble, retrouver les bonnes pratiques agronomiques et ainsi assurer l'alimentation des générations futures et préserver la biodiversité.

Vincent Tardieu a écrit "Vive l'agro-révolution française "
(éditions Belin - 22 €).

Il a rencontré des agriculteurs bio *"nécessairement à haute valeur d'intelligence agronomique"*, d'autres qui se sont lancés dans l'agroforesterie en faisant pousser des rangées d'arbres dans leurs champs de céréales, d'autres, procédant par semis direct sans labour pour améliorer l'état de leurs sols, tout en réduisant la facture énergétique, d'autres encore cultivant des protéines végétales pour réduire les achats de tourteaux et améliorer la marge brute de l'exploitation.

Cette agriculture, peu gourmande en énergie, respectueuse des sols, est possible en s'émancipant de la tutelle pesante des groupes agro-industriels et de la grande distribution.

A lire encore :

« L'HOMME DES HAIES » de Jean-Loup Trassard Ed. Gallimard.

Un paysan revient sur son passé et sur la vie de la ferme.

Un roman des travaux et des jours en hommage au rural qui nous permet d'écouter les voix paysannes tout au fond du bocage Mayennais, il y a quelques dizaines d'années, autant dire hier.

C'est aussi un hymne à l'homme de la terre qui ressent ce qu'il fait, ce qu'il touche et comment il le dit.

Cet homme, parfait connaisseur des arbres, des plantes, des animaux, vivait en symbiose avec eux et les respectait.

Bruno Parmentier (ancien directeur du groupe École Supérieure d'Agriculture d'Angers) a écrit **"Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^{ème} siècle"** (Ed. La Découverte -10,50 €)

Bruno Parmentier pointe du doigt, pour commencer, l'année 2013 qui, pour lui, s'annonce mal en matière d'agriculture et alimentaire.

La cause, la sécheresse historique de l'été dernier qui a touché 60% des États-Unis et le Mexique, d'où de mauvaises récoltes de maïs, de soja et de blé. Simultanément, la sécheresse touchait aussi la Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan (deuxième grenier du monde).

Pour lui, *"Ce sont les éleveurs qui vont mal, en effet, la moitié du blé et les trois quarts du maïs et du soja récoltés sur terre, ne sont pas mangés directement par les humains mais donnés aux animaux pour être transformé en viande, en œufs ou en lait."*

Le soja que mangent les animaux européens recouvre une superficie égale à la superficie agricole de la France. Il faudra bien, qu'à terme, on n'élève, en Europe, que les seuls animaux qu'on pourra effectivement nourrir avec les végétaux européens sans manquer de végétaux pour nourrir les humains"....

"Il importe donc de préparer dès maintenant la suite, la nouvelle agriculture qui permettra de produire plus et mieux avec moins. Elle est évidemment beaucoup plus difficile à mettre en œuvre que la précédente, qui consistait à produire plus, pas toujours bien, mais avec toujours plus !" ...

"Nous devons donc foncer vers la redécouverte de l'agronomie, qui

avait été fort négligée depuis des décennies. Les nouvelles frontières à explorer sont celles de l'agroécologie ou de l'agriculture écologiquement intensive.

Par exemple : moins de labours ou pas du tout, pour laisser nos champs couverts 365 jours par an, aptes à capter les rayons du soleil pour fixer du carbone et l'azote été comme hiver et laisser la vie du sol s'organiser : vers de terre, champignons, bactéries etc..il est urgent de transformer les anciens laboureurs en éleveurs de vers de terre postmodernes ! davantage de mélanges des plantes qui s'aident mutuellement à pousser. Agroforesterie, sans oublier les promesses du biomimétisme ; par exemple, on verra probablement à terme, au milieu des champs, des boîtiers émetteurs de molécules répulsives aux insectes prédateurs ou génératrices d'autodéfense des plantes"....

"Cela suppose une aide à la reconversion d'une partie de notre élevage et à une relocalisation plus harmonieuse et moins polluante des activités agricoles sur l'ensemble du territoire."

Il ne faut pas arrêter la Politique Agricole Commune, il faut généraliser des systèmes de protection des frontières et de soutien aux agriculteurs sur l'ensemble de la planète".

Le blog de Bruno Parmentier.
<http://nourrir-manger.fr/>
fort instructif.

Deux ouvrages qui ouvrent des pistes de réflexions et proposent nombre de solutions, porteuses pour l'avenir.

JP Le Gall (Rade de Brest)

Deux espèces de lichens emblématiques du Finistère.

Le Finistère est un département particulièrement riche en lichens, plus de 900 espèces y ont été recensées, ce qui en fait un des départements le plus riche de France. On y rencontre en particulier de nombreuses espèces océaniques dont quelques unes très rares en Europe. Si certaines espèces sont très difficiles à repérer et à identifier, il en existe deux particulièrement emblématiques et faciles à reconnaître même pour un débutant en lichénologie.

La première est *Teloschistes chrysophthalmus* (L.) Th. Fr. dont le thalle se présente sous la forme d'un petit buisson touffu de 2-5 cm de diamètre formé de rameaux en lanières jaune d'or portant des grandes apothécies à disque de 3-7 mm de diamètre, orangé vif bordé de cils jaunes (d'où son nom populaire d' « Oeil d'or »).



Teloschistes chrysophthalmus Habitat sur *Prunus spinosa*.

Cette espèce très spectaculaire est considérée comme l'une des plus belles espèces de France, elle vient sur les arbrisseaux ou les arbres, surtout sur les Rosacées et en particulier dans notre région sur le prunellier : *Prunus spinosa*. Elle est très commune sur cet arbrisseau, de préférence en bordure de mer sur les chemins côtiers, où ses vives couleurs font qu'elle se remarque facilement, elle est beaucoup plus rare à l'intérieur des terres au sommet des arbres feuillus. Au début du 20^{ème} siècle cette espèce thermophile d'origine macaronésienne (Canaries, Madère) très sensible à la pollution de l'air était relativement commune sur les côtes européennes jusqu'en Norvège. Actuellement, elle a disparu des côtes de l'Europe du Nord et est en forte régression dans les Iles britanniques. Le Finistère constitue une remarquable exception car cette espèce y est en progression et y est très commune au point que les lichénologues finistériens en expédient des échantillons frais à leurs collègues d'Europe du Nord pour qu'ils tentent sa réintroduction dans leurs pays ! L'explication à cette véritable prolifération dans le Finistère serait que, si cette espèce est sensible à la pollution de l'air, elle est un peu nitrophile et tirerait profit de l'ammoniac présent dans l'air breton pour les raisons que l'on sait !

La deuxième espèce est très rare, il s'agit de *Teloschistes flavicans* (Sw.) Norman qui se présente également sous la forme d'un petit buisson de rameaux dressés jaune d'or à orangé vif de 2-4 cm de

hauteur, il n'y a pas d'apothécies et la reproduction se fait par la dissémination de petits fragments de rameaux qui, sous l'action du vent, iront se « bouturer » un peu plus loin. Cette espèce vient sur les rochers des Caps et des Pointes très exposés aux vents du large et exceptionnellement sur les branches au sommet des grands feuillus dans les forêts océaniques soumises aux vents d'ouest.

Cette espèce très sensible à la pollution de l'air est en très forte régression dans toute l'Europe et elle figure dans la liste des espèces protégées de la Convention de Berne. Le Finistère ne fait pas exception au déclin de cette espèce autrefois relativement abondante sur nos côtes. Elle est actuellement confinée à de rares stations dans les Iles du Ponant et sur quelques Caps et Pointes de l'extrémité de la Pointe Bretonne, les stations dans les arbres sont devenues rarissimes. En ce qui concerne les stations sur les rochers, un grand nombre de celles autrefois signalées ont aujourd'hui disparu, victimes de la fréquentation touristique et du piétinement car trop facilement accessibles aux promeneurs. Il ne reste plus que quelques rares stations difficilement accessibles et hors des sentiers battus.

Nous venons de présenter deux espèces emblématiques du Finistère qui se comportent de manière différente : si toutes les deux sont en déclin en Europe, l'une, *Teloschistes chrysophthalmus* semble faire exception et proliférer dans le Finistère où elle est en augmentation en raison de sa nitrophilie, l'autre est en voie de disparition de par sa sensibilité à la pollution de l'air et surtout par la destruction de ses sites due à la surfréquentation touristique ! Les rares sites encore existants de *Teloschistes flavicans* devraient être protégés comme il l'est recommandé au niveau européen (et pratiqué par certains pays !) avant qu'il ne soit trop tard et que cette espèce ne soit inscrite à la trop longue liste des espèces disparues.

Alain GERAULT (section Rade de Brest)

N.B. Toutes les personnes intéressées par les lichens (et la botanique du bord de mer en général) peuvent prendre contact avec : www.lichensmaritimes.org site consacré aux lichens bretons et en particulier du Finistère.

NDLR : Pour des raisons d'économie, Al Louarn est imprimé en N et B, j'ai donc malheureusement été obligé de supprimer la plupart des photos magnifiques qui accompagnaient les articles « Invitation à l'ornitho citadine » et « Deux espèces de lichens emblématiques du Finistère ».

Pour les voir en couleur allez sur le site www.bvbrest.org et cliquez à gauche de l'écran sur « Al Louarn ».

La section Rade de Brest renouvelle son site internet

www.bvbrest.org

Ce nouveau site (renouvelé par Jean-Philippe Sanquer) se partage judicieusement entre présentation des activités naturalistes (sorties nature, inventaires botaniques, comptage oiseaux, etc...) et défense de l'environnement.

Bref un site où l'on trouve des articles documentaires, voire ludiques (quiz) et des articles plus pointus sur la juridiction de l'environnement. De splendides photos illustrent toutes les pages et une galerie présente une partie des espèces que l'on peut croiser dans notre département.

Ces galeries et des fiches naturalistes présentent quelques espèces que nous sommes susceptibles de rencontrer et donc de pouvoir identifier. Une partie quiz permet de tester ses connaissances naturalistes (avec plusieurs niveaux) etc...

Il y a toujours la fonction recherche, en haut à droite, qui est bien utile.

L'ancien site www.rade-de-brest.infini.fr sera supprimé dès que nous aurons transféré tous les documents ([Dossiers](#) et [Juridique](#) en particulier).

Si vous n'avez pas encore été le visiter, dépêchez-vous, vous serez agréablement surpris !

Jean-Paul Le Coz (section Rade de Brest)

La section Rade de Brest renouvelle son site internet (suite)

www.bvbreast.org

Pour finir, et c'est le plus important, **chacun peut participer** et contribuer à sa manière. Il faudra remplir les fiches naturalistes, galeries... et cela ne pourra se faire qu'à plusieurs. Et pas besoin de s'y connaître en informatique, il suffit de nous envoyer le contenu, on se chargera de le mettre en page.

Galleries photos : si vous avez des clichés d'espèces locales : fleurs, lichens, chauves-souris, oiseaux, vous pouvez les envoyer. Bien sûr, on ne pourra pas tout mettre (2-3 photos par espèce semble raisonnable).

Fiches naturalistes : afin de pouvoir identifier les espèces locales, une série de fiches sera disponible. Pour cela, il faudra les compétences de chacun pour les créer.

Elles devraient se faire sur cette base : <http://www.bvbreast.org/pic-mar/> , qui ne devrait plus trop évoluer.

Quiz : si vous avez des idées, voulez en créer, envoyez-les.

Idem pour les différents groupes environnementalistes (Déchets, Aménagement, Juridique...), si vous souhaitez voir apparaître un sujet sur le site concernant un dossier, n'hésitez pas.

JPhilippe Sanquer (section Rade de Brest)

Frelons, brrrr !

En réponse à une personne qui nous demandait comment se débarrasser d'un nid de frelons, Stéphane Wiza lui a fait la réponse suivante qu'il semblait intéressant de diffuser.

Si vous voulez effectivement vous en débarrasser, oui il faut faire appel aux pompiers. J'avoue ne pas trop savoir comment ils procèdent mais j'imagine que ça doit être à coup d'insecticide ... Il existe également des techniques pour déplacer le nid ... Je n'en sais pas plus non plus.

De toute façon, à terme, il n'y a aucune raison pour qu'une reine ne revienne pas s'installer au même endroit.

À mon avis, il est préférable d'attendre les premiers froids qui ne vont plus être très longs. Les adultes de la colonie n'y résistent pas, exceptée la reine fécondée. Elle va alors chercher un abri pour l'hiver avant de reformer une colonie au printemps suivant.

Si vous ne souhaitez pas retrouver le nid sous vos ardoises l'année prochaine, vous pouvez en profiter pour faire le nécessaire pendant l'hiver ; la reine devrait être partie. Le top du top serait, dans le même temps, de lui fabriquer un nichoir pour qu'elle retrouve un logement après l'hiver http://lahulotte.fr/nichoir_frelons.php

Ceci étant dit, bien qu'imposante, et en dehors de la proximité immédiate du nid, c'est une bestiole plutôt tranquille, de mœurs essentiellement nocturnes, et pacifique. C'est en outre un excellent régulateur des autres populations d'insectes et tout à fait à sa place dans le paysage entomologique.

La meilleure des solutions, si elle est applicable, est donc la cohabitation.

Pour en savoir plus sur Vespa crabro, je vous conseille également de lire trois des derniers numéros de la Hulotte qui lui sont consacrés. C'est toujours très instructif et, si besoin, ça peut faire changer le regard http://lahulotte.fr/collection_9.php

Stéphane Wiza

Quelques conseils tirés de La Hulotte

Règle d'or n° 1

Pénétrez dans la zone interdite (cinq mètres autour du nid) comme dans une église, calmement.

Règle n° 2

Vous ne devez à aucun prix secouer, ni faire vibrer le nid.

Règle n° 3

Jamais de gestes brusques

Règle n° 4

Éviter de se placer devant le trou d'entrée du nid.

Règle n° 5

Avant d'aller leur rendre visite, abs-tenez-vous de vous maquiller, de vous vaporiser du déodorant, crème de bronzage, etc...

Règle n° 6

Évitez soigneusement de respirer sur les Frelons, ou de souffler sur leur nid. C'est la teneur en gaz carbonique de l'air que vous rejetez renseigne les vigiles sur la présence d'un gros prédateur (c'est vous !) dans le voisinage. Rien de tel pour déclencher la sirène d'alarme.

Règle n°7 et 7 bis

Si un Frelon se fait tuer à quelques mètres du nid, c'est aussitôt le « toc-sin chimique », l'appel à la mobilisation générale. Mais je suppose que l'idée de commettre un tel crime ne vous serait même pas venue à l'esprit.

Si votre coup a raté et qu'un effroyable bourdonnement annonce la folle ruée des guerrières hors du nid. Fuyez. En principe, les Frelons abandonnent la poursuite au bout d'une vingtaine de mètres seulement.

Sage Blavet : drôle de jeu.

La CLE (commission locale de l'eau) du 14 Mai 2013 a délibéré sur le SAGE Blavet (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), après avoir mené une réflexion pendant plus de deux ans et organisé plus de 90 réunions ! le vote a donné 24 voix pour l'approbation du SAGE, 13 abstentions et aucune voix contre.

Or, malgré ce vote, les organisations agricoles du Morbihan (Chambre d'agriculture, FDSEA et JA) ont adressé un courrier aux collectivités du bassin versant du Blavet pour dénigrer le SAGE et tenter d'influencer le vote des élus.

Ceci, en dépit de l'affaiblissement des prescriptions concernant l'objectif de réduction des nitrates (on est passé des 25 mg du SAGE approuvé en 2007 à 30 mg !), de l'autorisation de création de plans d'eau dans des zones humides pour irriguer les cultures légumières intensives et de l'affaiblissement des prescriptions relatives à la protection des ZHIEP (zones humides d'intérêt environnemental particulier).

Le Conseil Général du Morbihan juge également « trop ambitieux » le SAGE Blavet...

Les associations représentées dans le SAGE (ERB, BV, UFC Que Choisir, Fédération de pêche du Morbihan), ont réagi en faisant paraître une lettre pour remettre les choses au point, rappelant en particulier « que les élus représentés à la CLE ont voté pour le projet » et soulignant « qu'un SAGE n'a pas de pouvoir sur le tissu économique et social puisqu'il n'est constitué que de recommandations pour les acteurs du territoire, voire de quelques objectifs pour la qualité de l'eau...seul, le règlement du SAGE doit être strictement respecté et a une valeur uniquement juridique ».

Le Président de la CLE a aussi adressé un courrier aux élus et conclu « *notre projet, qui est mesuré et s'appuie sur les réalités so-*

cio-économiques et environnementales de notre territoire, se doit, car c'est le rôle même du SAGE, de viser l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et ce, dans un contexte de contentieux avec l'Europe.. ».

La démarche des représentants de l'agriculture intensive ne laisse pas d'inquiéter si l'on veut atteindre les objectifs de la DCE (directive cadre sur l'eau) de 2 000, à savoir **« l'obligation du bon état de l'eau dans nos eaux souterraines et le bon état écologique des eaux superficielles ».**

L'eau est au cœur des conflits d'usage, et il devient urgent de faire évoluer les pratiques agricoles les plus intensives, car le « modèle breton » subit des crises récurrentes et il faudra de plus, tenir compte du changement climatique.

Ainsi, les retenues d'eau ne sont pas une solution durable en cas d'insuffisance des précipitations et alors que l'Europe préconise « l'adaptation des activités au changement climatique plutôt que la tentative désespérée de modifier le milieu ».

Les modifications des pratiques progressives et accompagnées financièrement passent par des solutions techniques et agronomiques économes en eau : cultures moins gourmandes en eau, diversification de l'assolement, semis de variétés précoces, agroforesterie, ajustement des dates de semis....



Enfin du monde à la réunion de section !

N'étant plus qu'une douzaine à participer aux réunions de section, nous avons pris la décision d'organiser la réunion de rentrée (septembre) autour d'un apéro casse-croûte afin de préparer la nouvelle saison 2013/2014 en associant le maximum d'adhérents.. Nous avons invité, par courriel et courrier, les adhérents 2013 mais également ceux de 2011 et 2012 qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion.

Un succès : 36 présents !



Ce fut l'occasion de prendre connaissance des activités du moment :

- sorties inventaires
- comptage des oiseaux (Kerhuon)
- activités bota du mercredi

Activités ouvertes aux naturalistes confirmés comme aux débutants.

Le volet « défense de l'environnement fut également présenté avec les dossiers de :

- la vallée du Restic,
- la ZAC de Daoulas,
- la voie de contournement de Lanrinou à Landerneau,
- le projet d'extension du port
- et le PLU de BMO.

Cette réunion s'est agréablement terminée par une présentation sur les libellules et demoiselles.

Le lieu en était les locaux de la maison des associations de Pen ar Créac'h où le siège de Bretagne Vivante aura ses nouveaux locaux en mars 2014, dernière date connue.

Cette maison des associations est occupée entre autres par [Eau et rivières de Bretagne](#), l'UFC Que choisir, la Société d'horticulture ou d'apiculture de Brest, Infini (notre hébergeur), etc...

Les plans locaux d'urbanisme : enjeux environnementaux

Certains auront peut être remarqué que Brest Métropole Océane a élaboré un nouveau plan local d'urbanisme (PLU), qui a été soumis à enquête publique à la rentrée. Plusieurs bénévoles de la section de Brest se sont manifestés à cette occasion.

Mais quels sont les enjeux environnementaux d'un PLU ?

Le PLU définit la vocation d'un territoire avec trois principaux items de classements, zones naturelles, agricoles et urbanisées (où on distingue zones urbanisées effectivement et zones non urbanisées ayant vocation à être urbanisées). Il définit les règles applicables à ces espaces, ainsi que par un document cartographique la répartition de ces espaces.

À partir du PLU, l'autorité sera tenue de délivrer ou de refuser les demandes de permis de construire. Il est donc utile d'exprimer son avis pour lutter contre la tentation d'extension galopante de l'urbanisation.

Le PLU doit, en vertu notamment des lois Grenelle, utiliser de manière économe les espaces naturels, et agricoles.

Les associations de protection de l'environnement ont tout intérêt à être attentives à la traduction de ce principe dans

l'élaboration des PLU.

Le PLU doit être respectueux de l'environnement, et pour ce faire, il s'appuie sur des diagnostics environnementaux qu'on trouve dans deux documents :

- **le rapport de présentation**
- **et l'évaluation environnementale** (lorsqu'elle est exigée, au cas par cas).

L'évaluation environnementale fait obligatoirement l'objet d'un avis d'une autorité environnementale (services de la préfecture) qui doit servir à éclairer le public par un avis d'une personne spécialiste, extérieure au dossier. **Le public doit ainsi être particulièrement attentif à la qualité du diagnostic environnemental**, qui peut parfois être volontairement atténué voir faussé lorsque la réalité embête des projets qui tiennent à cœur les élus locaux. La réalisation d'un bon diagnostic environnemental est la base de la réussite d'un PLU respectueux de l'environnement.

En outre, les élaborateurs des nouveaux PLU ont été invités dans le cadre du « *SDAGE Loire-Bretagne* » à effectuer dans ce document et y présenter un diagnostic des zones humides de leur territoire. Sa présentation dans un document

graphique doit permettre d'arriver à une meilleure protection des zones humides, qui passe en premier lieu, par leur connaissance.

Les nouveaux PLU doivent également respecter les continuités écologiques. Le meilleur moyen d'y arriver est de les identifier dans un document graphique. L'identification et la définition des zones humides et des trame vertes et bleues est ainsi un enjeu important dans les PLU pour aboutir à une bonne prise en compte de l'écologie.

Les lois sur l'environnement (Grenelle, loi sur l'eau) ont permis d'améliorer l'exigence environnementale dans les PLU. **Mais pour y arriver dans les faits, l'œil attentif des associations de protection de l'environnement est une des conditions de leur bonne application sur le territoire.**

Il est donc particulièrement important que chacun se mobilise au niveau de sa commune au moment de l'élaboration d'un nouveau PLU pour porter un œil attentif sur les réalisations de sa commune.

Romain ECORCHARD
(section Rade de Brest)

Nous nous sommes enrichis de l'utilisation prodigue de nos ressources naturelles et nous avons de justes raisons d'être fiers de notre progrès. Mais le temps est venu d'envisager sérieusement ce qui arrivera quand nos forêts ne seront plus, quand le charbon, le fer et le pétrole seront épuisés, quand le sol aura encore été appauvri et lessivé vers les fleuves, polluant leurs eaux, dénudant les champs et faisant obstacle à la navigation.

Théodore Roosevelt (Conférence on the Conservation of Natural Resources, 1908)

Pour nous contacter:

Bretagne Vivante SEPNEB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST CEDEX

Courriel: contact@bretagne-vivante.org



<http://www.forumbretagne-vivante.org/forum>

<http://www.bretagne-vivante.org/>

<http://bvbrest.org>

<http://bretagnevivante-quimperle.over-blog.com/>